

58. La suppression de l'IPW et le bilan final de celui-ci (2018)

La revue de l'Association royale des Demeures historiques m'a permis de faire le bilan final de l'IPW et de m'exprimer librement sur la suppression de celui-ci. Cet article parut dans le numéro 199 de la revue, en octobre 2018.

Le 31 décembre dernier j'ai choisi de prendre ma retraite anticipée à 62 ans passés, après être demeuré au poste six mois de plus que prévu à la demande du ministre Maxime Prévot, de façon à ce que personne d'autre ne doive assumer la direction de l'Institut du Patrimoine wallon avant la disparition de cet organisme public que j'ai dirigé depuis sa création en 1999. Celui-ci avait été créé à la suite d'une suggestion émise par la Commission des Monuments, Sites et Fouilles douze ans plus tôt, en 1987.

Il s'agissait de compléter le travail de l'Administration du Patrimoine, dont certains déploraient déjà à l'époque qu'elle soit corsetée par trop de carcans, en créant un organisme plus souple et plus autonome à même de mener à bien plusieurs missions complémentaires à celles de l'Administration : aider des propriétaires, public ou privés, à sauver leurs monuments en danger lorsqu'ils n'en n'avaient pas les capacités ou, quelquefois, la volonté; valoriser les monuments appartenant à la Région wallonne elle-même, dont le site du futur Archéoforum de Liège qui restait à créer ; développer un Centre de formation aux métiers du Patrimoine sur le site de l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu à Amay. A quoi s'ajoutèrent en 2005, par transfert de l'Administration cette fois, des missions de sensibilisation du public : accélérer l'édition et surtout diffuser des publications jusque là presque introuvables, collaborer à la réalisation d'émissions TV, organiser et diversifier les Journées du Patrimoine, etc.

L'IPW a été contraint de fusionner au 1^{er} janvier 2018 avec les services du Patrimoine de l'Administration wallonne, officiellement afin de simplifier le paysage institutionnel du Patrimoine pour les quelque 2000 citoyens directement concernés (propriétaires privés et publics) et aux yeux du grand public, mais aussi avec l'espoir que par cette fusion le dynamisme qui caractérisait l'IPW depuis près de vingt ans puisse percoler au sein de la nouvelle structure ainsi créée sous le nom d'Agence wallonne du Patrimoine.

Si l'intention était louable, je me suis personnellement opposé aussi longtemps que possible (mais avec la réserve publique d'usage pour un haut fonctionnaire) à la méthode, qui consistait à mettre fin à l'existence d'un organisme souple, autonome et ayant prouvé son efficacité et sa proactivité pour l'intégrer dans la grande structure qu'est le Service public de Wallonie comme un simple département au sein de celui-ci, avec pour seule autonomie (et toute provisoire) ... sa comptabilité, rien de plus.

Je ne suis pas le seul, très loin de là, à penser qu'une lourde erreur a été commise sur l'autel de la volonté ministérielle et d'une vague de « rationalisation » mal comprise et, si j'espère que les faits me démentiront avec le temps, rien ne m'indique à l'heure actuelle que le secteur ait gagné quoi que ce soit, excepté peut-être en lisibilité, avec la disparition de l'IPW. Au contraire, malgré les efforts louables du dirigeant de la nouvelle Agence Jean Plumier et de ses adjoints, plusieurs des risques annoncés par le consultant qui avait été sollicité en 2016 pour « suggérer » cette fusion sont en train de se concrétiser, comme il l'avait prévu, suite à la perte d'autonomie et de souplesse que doivent subir les anciens collaborateurs de l'Institut.

J'ai prononcé un discours d'adieu au secteur du Patrimoine en tant que futur retraité de l'organisme en cours de démantèlement, le 20 décembre à Namur – en présence notamment du président de l'Association royale des demeures et jardins historiques de Belgique le baron Bernard de Gerlache de Gomery, du vice-président européen d'Europa Nostra Piet Jaspert, du directeur « Patrimoine » de la Fondation roi Baudouin Dominique Allard, du directeur de la Fondation Promethea Benoit Provost, et

de la directrice de la Fondation Cockerill Véronique Sorlet, pour ne citer que quelques acteurs majeurs du secteur. Tout comme à Verviers deux jours plus tard lors du dernier repas d'entreprise des 70 collaborateurs de l'ex-IPW, j'ai rappelé qu'en 18 ans, celui-ci avait réussi à monter des projets de sauvetage de monuments ou de valorisation de propriétés régionales sur plus de cent monuments wallons et pour près de 160 millions d'euros d'investissements en partie privés et en partie publics, bien au-delà des montants apportés par les subsides à la restauration.

J'ai souligné avec fierté que la Paix-Dieu (dont les chantiers de restauration entamés en 1987 s'achèveront d'ici deux ans) était devenue « la » référence européenne en matière de formation aux métiers du patrimoine, ayant accueilli 8.300 stagiaires depuis 1999 ainsi que 13.000 jeunes venus en classes d'éveil, et « exporté » les meilleurs de ses formateurs dans plusieurs pays en développement (Sénégal, Burkina, Palestine, Vietnam, Haïti, Cuba ...) pour y remettre à l'honneur les techniques de restauration sur des biens appartenant au patrimoine mondial.

Que l'IPW avait publié en 13 ans pas moins de 280 titres, vendus ceux-ci à plus de 160.000 exemplaires et que parmi ces titres figuraient plus de cent Carnets du Patrimoine, une trentaine de dossiers techniques, et une quinzaine de très belles monographies dont celle sur le château Cockerill à la demande de CMI pour le bicentenaire de l'entreprise, avec le roi Philippe comme premier lecteur.

Que des collaborations fructueuses avaient été nouées avec la RTBF (pour la production et la réalisation des émissions « Télétourisme » et « Ma Terre ») et Paris Match Belgique, mais aussi avec bien des associations du secteur du Patrimoine pour leurs activités, dont l'Association des Demeures et Jardins historiques pour la publication de sa revue.

En matière de réhabilitation de monuments dégradés ou délaissés, on citera par exemple à l'actif de l'IPW le transfert de l'ancien Théâtre de la Place dans le bâtiment de l'ancienne Emulation place du XX Août à Liège – dont le concept, l'étude de faisabilité et les montages financiers complexes furent l'œuvre de l'Institut. Il en fut de même, toujours à Liège, pour la remise en ordre de marche de la Tour Schöffers, et pour les partenariats conçus en vue de la restauration du château Nagelmackers à Angleur, du château Le Fy à Esneux, de la ferme d'Omalus à Anthisnes ou encore de la maison du peuple de Poulseur à Comblain-au-Pont. A Verviers, on citera entre autres l'ancien Manège et la maison Bauwens. En province de Luxembourg, le château Le Faing à Jamoigne. En Brabant wallon, la chapelle Notre-Dame du marché à Jodoigne. En Hainaut, la brasserie Rivière à Ath, la maison espagnole à Soignies ...

Au rayon des propriétés régionales gérées ou valorisées par l'IPW, on rappellera le chantier de restauration de l'ancien hôtel De Soër de Solières à Liège, la création de l'Archéoforum (qui a accueilli 257.000 visiteurs depuis 2003), la nouvelle billetterie et l'éclairage de la façade du Forum, à Huy la restauration de la tour des Albastries, à Stavelot les investissements dans l'ancienne abbaye, à Verviers la gestion du parc de l'Harmonie, en Brabant wallon le nouvel aménagement des parcours de visites à l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville, à Namur la restauration des façades du Parlement wallon, en Hainaut la création du musée Keramis sur le site de l'ancienne faïencerie Boch et la maintenance du site de l'ancien charbonnage du Bois-du-Luc à La Louvière, la restauration des façades du Triage-lavoir à Binche, la création du « Pôle de la Pierre » comme succursale de la Paix-Dieu à Soignies ...

En matière de sensibilisation du grand public au Patrimoine, c'est également à l'IPW que l'on doit le remplacement progressif des anciens écussons d'identification des biens classés par des plaquettes dotées des nouvelles technologies, dont près des deux tiers des monuments sont déjà pourvus ou en voie de l'être. On se souviendra aussi de jeux éducatifs pour les enfants et les écoles (sur CD ou sur le web), de distributions de livres dans les établissements scolaires (les « Bibliothèques du Patrimoine »), de l'organisation annuelle d'une « semaine Jeunesse et Patrimoine », de la présence

durant toute l'année scolaire d'une animatrice initiant dans les classes des divers réseaux des opérations « Adoptons un monument ».

En matière de publications, l'IPW s'est plusieurs fois signalé, ainsi en étant le premier à publier un ouvrage de référence sur 14-18 en Wallonie, en éditant plusieurs autres volumes qui mettaient le patrimoine wallon à l'honneur en l'enchâssant dans le contexte de grandes périodes historiques en Wallonie, en publiant des volumes novateurs sur la statuaire ou encore l'art wallon aux Etats-Unis, et en initiant des émissions TV de grande qualité magnifiant les racines de Wallonie. C'est en grande partie grâce à cette politique audacieuse mêlant histoire, culture et patrimoine que l'IPW s'est vu remettre, en ma personne, la distinction du « Mérite wallon » par le Gouvernement régional en septembre 2012, restant ainsi à ce jour le seul organisme public wallon indirectement salué pour « son action historique et patrimoniale inlassable et productive ».

Enfin, ce n'est pas non plus un hasard si les anciens souverains belges Albert et Paola avaient accepté en 2002 de venir remettre l'insigne « Europa Nostra » aux Moulins de Beez en compagnie des souverains danois, si la reine Paola a visité la Paix-Dieu et l'Archéoforum de Liège (avec la première Dame de Pologne) en 2004 ainsi que l'abbaye de Stavelot en 2009, si la princesse Claire de Belgique était présente aux manifestations du dixième anniversaire de l'IPW, en 2009 également, et si elle a rehaussé de sa présence, depuis lors, à plusieurs reprises, les soirées inaugurales des Journées du Patrimoine. Ce fut, certes, toujours à l'invitation de l'IPW. Mais si celles-ci furent ainsi honorées, on me permettra de croire que ces manifestations de reconnaissance traduisaient aussi l'excellente réputation dont jouissait un organisme.

Si j'ai été heureux et fier de développer durant près de deux décennies, dans la foulée de mon action aux côtés du ministre Robert Collignon, un outil performant et dynamique au service du Patrimoine wallon, malgré des embûches parfois insoupçonnées, qu'il soit clair que rien n'aurait été possible sans les dizaines de collaboratrices et de collaborateurs qui y ont mis toute leur énergie, tout leur savoir-faire, toute leur inventivité lorsqu'il le fallait, et toute leur foi dans la capacité de concrétiser ensemble de grands comme de plus modestes projets quand la culture d'entreprise le permet et, même, y encourage. Qu'ils en soient remerciés ici – tout comme les ministres successifs qui nous ont fait confiance, manifesté leur soutien, et accordé la liberté ainsi que les moyens d'action indispensables au fil des ans pour arriver à ce bilan que j'ai la faiblesse de croire « globalement positif ». Sans ces derniers, l'IPW aurait pu végéter ...